

Association « La Truffe Côte d'Orienne »

www.truffe-bourgogne.fr

DEMANDE d' ADHESION 2024

Application du règlement intérieur approuvé en AGE du 13 février 2016

24 €sont reversés à la FFT pour vous permettre d'être destinataire du trimestriel « Le Trufficulteur » et être membre de la filière

Nom :	Prénom(s) :
Pour une personne	morale: indiquer l'identité du représentant
Adresse:	
Tél :	
-	ur limiter les frais postaux, par écologie), sinon préciser le courriel d'un parrain où
Souhaitez-vous un reçu :	Oui – Non (rayer la mention inutile)
	Date Signature

- Je suis intéressé (e) par la truffe à titre personnel : (rayer les mentions inutiles) je suis amateur de truffes, caveur (souhaite obtenir une convention), planteur ou futur planteur...... (surface à préciser), propriétaire forestier.... (surface à préciser). J'adhère comme membre actif à l'Association (ATCO). Ma cotisation pour 2024 est de 63 € (95 € pour un couple), elle me donne le droit de vote. J'adhère à la MSA en tant qu'agriculteur, viticulteur, cotisant solidaire.... (à préciser)
- > J'appartiens à une catégorie professionnelle de la truffe : courtier, pépiniériste, conserveur...

 J'adhère comme membre passif à l'ATCO. Ma cotisation 2024 est de 63 €, elle ne me donne pas le droit de vote.
- ➤ Je déclare avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur de l'association et accepte leurs dispositions
- A retourner accompagné du chèque correspondant de 63 € (ou 95 € couple) à l'ordre de :

<u>La présidente</u>: Christine DUPATY, 7, grande rue 21290 BURE LES TEMPLIERS Tél : 03 80 81 04 42 ou 06 23 59 69 52.

L'adhésion est soumise à l'accord en Conseil d'Administration de l'Association.